

## FORMULE DU CHAMPIONNAT

### 1. PHASE 1 : championnats COBB, tours qualificatifs jusqu'à Noël

#### 1.1 Participation

Pour la catégorie U15 masculin, il y a des compétitions cantonales. Les équipes s'inscrivent pour participer au tour qualificatif du championnat COBB U15m. Ces qualifications se déroulent de septembre à décembre 2018. Les groupes A et B, dès la 1<sup>ère</sup> phase, sont formés avec les équipes selon le classement final de la saison 2017-2018.

Les 12 meilleures équipes seront conservées à partir de janvier 2019, les autres reviennent dans les championnats cantonaux.

#### 1.2 Tableau des équipes par association :

ACGBA	ACNBA	AFBB	AVB	AVSBA	BERN
Bernex 1	MJ Union Ne	Fribourg Olympic	Blonay Team Riviera	Agaune	
Chêne			DEL Basket	Collombey-Muraz	
ES Vernier			Morges St-Prex RD	Monthey Chablais	
Gd Saconnex 1			Nyon 1	Martigny	
Gd Saconnex 2			Pully Lausanne CPE	Sion- Hélios	
Lancy/PLO			Pully Lausane 2		
Lions Carouge			Yverdon		
Meyrin					
Olympique de Genève					
Versoix					
<b>10</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

**Total d'équipes : 24**

#### 1.3 Formation des groupes

**1<sup>ère</sup> phase** : matchs aller-retour = 10 matchs / équipe

##### Groupe A

Bernex
Blonay Team Riviera
Fribourg Olympic Ac.
Meyrin
Nyon 1
Sion-Hélios

##### Groupe B

Chêne
ES Vernier
Lancy PLO
Monthey Chablais
Pully Lausanne CPE
Versoix

## Groupe C : matchs aller = 11 matchs / équipe

Agaune
Collombey-Muraz
DEL Basket
Grand Saconnex 1
Grand Saconnex 2
Lions Carouge
MJ Union Neuchâtel
Morges St-Prex RD
Olympique de Genève
Ovronnaz-Martigny
Pully Lausanne 2
Yverdon

## 2. PROMOTION / RELEGATION

A la fin de la 1<sup>ère</sup> phase des groupes A, B, C :

1. les 2 derniers du groupe A sont relégués dans le groupe B
2. les 2 premiers du groupe B sont promus dans le groupe A
3. les 2 premiers du groupe C sont promus dans le groupe B
4. les 2 derniers du groupe B et les équipes classées de la 3<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> place du groupe C reviennent en championnats cantonaux. 2018.

### Composition des groupes pour la 2<sup>ème</sup> phase (après Noël)

Groupe A
1 <sup>ère</sup> groupe A 1 <sup>ère</sup> phase
2 <sup>ème</sup> groupe A 1 <sup>ère</sup> phase
3 <sup>ème</sup> groupe A 1 <sup>ère</sup> phase
4 <sup>ème</sup> groupe A 1 <sup>ère</sup> phase
1 <sup>ère</sup> groupe B 1 <sup>ère</sup> phase
2 <sup>ème</sup> groupe B 1 <sup>ère</sup> phase

Groupe B
5 <sup>ème</sup> groupe A 1 <sup>ère</sup> phase
6 <sup>ème</sup> groupe A 1 <sup>ère</sup> phase
3 <sup>ème</sup> groupe B 1 <sup>ère</sup> phase
4 <sup>ème</sup> groupe B 1 <sup>ère</sup> phase
1 <sup>ère</sup> groupe C 1 <sup>ère</sup> phase
2 <sup>ème</sup> groupe C 1 <sup>ère</sup> phase

## 3. PHASE 2 : qualification play-off, dès janvier 2019

Groupe A, B : matchs aller-retour = 10 matchs / équipe jusqu'au 23 mars 2019

## 4. Remarque importante : En cas d'égalité

Dans toutes les phases de championnat, en cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, celles-ci seront départagées par :

- Les confrontations directes
- S'il y a encore égalité : la différence de points lors des confrontations directes.
- S'il y a encore égalité : le nombre de points (paniers) marqués lors des confrontations directes.
- S'il y a encore égalité : la différence de point globale au cours du championnat.

- S'il y a encore égalité : le nombre de points (paniers) marqués au cours du championnat.
- S'il y a encore égalité : tirage au sort.

## 5. PHASE 3 : Play-off et Challenge

### 5.1 Play-off

Les 1/4 de finale des play-offs se joueront en match aller-retour système coupe d'Europe. Le premier match chez l'équipe la moins bien classée.

Les équipes qualifiées pour les 1/4 de finale des play-offs sont les 6 équipes du groupe A de la 2<sup>ème</sup> phase et les 2 premières équipes du groupe B 2<sup>ème</sup> phase. En cas de renoncement d'une des équipes, la CT COBB proposera à l'équipe "vient-ensuite" de participer.

L'équipe classée 1<sup>ère</sup> du groupe A choisira son adversaire parmi les équipes classées "5A, 6A, 1B ou 2B".

L'équipe classée 2<sup>ème</sup> du groupe A choisira son adversaire parmi les équipes restantes du groupe "A5, A6, B1 et B2" après le choix de l'équipe classée 1<sup>ère</sup> du groupe A.

L'équipe classée 3<sup>ème</sup> du groupe A choisira son adversaire parmi les équipes restantes du groupe "A5, A6, B1 et B2" après les choix des équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> du groupe A.

L'équipe classée 4<sup>ème</sup> du groupe A jouera contre la dernière équipe restante du groupe "A5, A6, B1 et B2" après les choix des équipes classées 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> du groupe A.

Les équipes gardent leur place de classement pour les rencontres des 1/2 finales. Le Final Four se joue sur un week-end. La date, le lieu et la planification des rencontres seront communiqués ultérieurement.

Les 4 équipes qualifiées au Final Four participeront aux CSJ. Le classement du Final Four est communiqué par la COBB à Swissbasket.

L'équipe vainqueur du Final-Four est championne COBB 2018-2019, l'équipe finaliste Vice-champion, l'équipe vainqueur de la petite finale sera 3<sup>ème</sup> et l'équipe perdante de la petite finale 4<sup>ème</sup>.

### 5.2. Challenge

Le challenge se disputera dès la fin des championnats. Les équipes doivent **obligatoirement** s'inscrire au challenge. Les équipes qui sont retournées dans les championnats cantonaux après la 1<sup>ère</sup> phase ont la possibilité de participer. Le délai d'inscription est fixé au **18 mars 2019**. Les équipes qualifiées aux CSJ ne pourront pas participer.

Les rencontres sont tirés au sort. Elles se jouent sur une seule rencontre. L'équipe perdante est éliminée. L'équipe gagnante se qualifie pour la suite de la compétition